

Québec, 9 juillet 2013

6210-10-001

Monsieur Pierre Michon
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
6^e étage, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière

Monsieur,

À la suite des audiences publiques sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, la commission désire recevoir l'information suivante :

- Dans le site Web du Ministère, une figure montre douze zones de gestion intégrée du Saint-Laurent (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/st-laurent/gestion-integree/carte-zonesGISL.pdf>). Les îles de Montréal, de Laval, d'Orléans, d'Anticosti et les îles de la Madeleine y apparaissent en arrière plan, sans délimitation claire. Ces îles sont-elles incluses dans les zones de gestion intégrée du Saint-Laurent prévues? Dans des OBV? Bref, quel est leur statut au regard de la gestion intégrée de l'eau au Québec?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 12 juillet prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Si ce délai vous pose problème, veuillez m'en informer par courriel.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission